



CSP AMIENS

L'UNSA Police reçue par M. le Député RUFFIN

Le 23 mars 2018, une délégation de L'UNSA Police, composée de James ROLAND, secrétaire administratif zonal et de Henri PETIT secrétaire départemental adjoint de la Somme a été reçue en audience par M. le Député François RUFFIN.

L'UNSA Police a rencontré le député de la 1ère circonscription de la Somme François RUFFIN afin de le sensibiliser sur les difficultés des policiers du commissariat d'Amiens pour évoquer les problèmes liés au stationnement de leurs véhicules personnels.

L'UNSA Police a insisté sur les risques encourus par les fonctionnaires pour se rendre en zone de stationnement gratuite, conséquence de la nouvelle politique de stationnement de la ville

Quid de la problématique en cas de rappels inopinés des effectifs en cas d'urgence absolue (risques d'attentats/scènes d'émeutes) ?

Le député de la Somme attentif à nos revendications, qu'il a trouvées légitimes, - dont l'augmentation significative de place "Police" à proximité immédiate du Commissariat - adressera un courrier au Préfet de la Somme ainsi qu'à Madame la Mairesse d'Amiens.

L'UNSA Police rencontrera M. le Préfet de la Somme.

**Vos préoccupations sont les nôtres
Rapprochez-vous de vos délégués
UNSA Police**

UNSA Police, autonome & apolitique

Bureau zonal UNSA Police

Cité administrative rez de chaussée inférieur aile B - 175 rue Gustave Delory 59012 LILLE

Contacts : 06 37 61 24 04 - unsapolice.zonenord@gmail.com



François Ruffin
Député de la Somme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Philippe De Mester
Préfet de la Somme
51, rue de la République
80000 Amiens

Objet : Stationnement policiers Amiens

Monsieur le Préfet,

J'ai été alerté par l'UNSA Police d'Amiens sur des problèmes de stationnement.

Je connaissais, par la presse, leur problématique et les difficultés de dialogue avec la mairie.

Ils sont venus vers moi avec une solution qui me semble réalisable : une transformation de 8 places payantes, rue du Marché de Lanselles, en places réservées à la police.

Les raisons évoquées par l'UNSA Police Amiens, la sécurité des agents et de leurs véhicules, me semblent pertinentes.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de bien vouloir accepter l'audience qui doit vous être formulée par l'UNSA Police, ainsi que de regarder attentivement cette proposition.

Bien cordialement,

François RUFFIN